

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SSDS du 25 septembre 2011

Hôtel Bären, Ostermundigen, 14 h 00

1. Accueil par le président

Heinz Höneisen souhaite la bienvenue aux membres présents à cette première assemblée générale extraordinaire de la SSDS et fait remarquer que celle-ci a été convoquée de manière conforme aux statuts.

En introduction, Heinz Höneisen explique que cette assemblée n'a pas été provoquée par le comité afin de faire voter le projet d'une démission de la SCS, mais planifiée afin de discuter et finaliser le règlement élaboré par le groupe de travail de sorte qu'il puisse être soumis dans les délais à la CTUS qui devra le transmettre à l'assemblée des délégués (Delegierten-Versammlung). Après avoir eu connaissance de la date de notre assemblée générale extraordinaire, de membres de notre société nous ont fait parvenir dans le délai réglementaire une proposition afin de faire passer au vote la démission de la SSDS de la SCS, proposition qui a été intégrée dans l'ordre du jour de la présente assemblée.

Heinz remercie encore les membres pour leur participation aux championnats d'Europe et du monde et félicite Johann Beeli pour avoir pu accéder au tour final lors du championnat d'Europe et Patrick Cornut pour être parvenu à la demi-finale aux championnats du monde.

2. Contrôle des présences

Les membres présents sont priés de s'inscrire sur la liste des présences. Cette dernière relève ainsi la présence de 50 membres ayant droit de vote et la majorité absolue s'établit ainsi à 26 votes.

Se sont excusés : Anita Ruder, Marion Zurfluh, Alberto Stern, Urs Imhof, Monika Allgaier, Terry Sandmeier, Joseph Rais, Michel Cretegnny, Martin Venzin

3. Election des scrutateurs

Sont proposés comme scrutateurs Regula Hörler et Ueli Rohrer: ils sont élus à l'unanimité.

Le procès-verbal est tenu par Franziska Schwaller.

Une interprète est à disposition pour les participants de langue française.

4. Acceptation de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour

Urban Lanker propose que la proposition de Markus Scherrer soit traitée en premier (démission de la SCS). Ruedi Roth se joint à cette demande.

Johann Beeli fait remarquer qu'il y a une décision de l'assemblée générale qui dit que les participants de langue française s'occupent eux-mêmes d'organiser un interprète. Il constate que le règlement pour les HGH serait en conformité avec les prescriptions de la SCS, ce qui n'aurait plus aucune importance en cas d'acceptation

de démissionner. Il est donc également de l'avis de Urban de faire voter en premier sur la démission de la SCS.

Vote sur la modification de l'ordre du jour:

42 Oui

4 Non

4 abstentions

Proposition 3, Markus Scherrer, sera traitée en premier

5. Propositions

1) Proposition Markus Scherrer

Markus donne connaissance de sa proposition et poursuit qu'il est inqualifiable que tout devienne « officiel » comme par. ex. qu'un agriculteur fasse un cours afin de pouvoir travailler avec un chien sur son exploitation et soit obligé de passer un test d'aptitude, de demander un livret, etc.

Heinz a eu un entretien téléphonique avec M. Rub, lequel qu'il n'y a pas de possibilité de faire un détachement pour la SSDS. Une modification des statuts serait obligatoire afin de satisfaire la demande de la SSDS. Le nouveau président de la CTUS, Werner Spielmann, est très précis à ce sujet, c'est-à-dire qu'il ne sera pas possible de continuer comme auparavant. A la question subsidiaire de Heinz, M. Rub affirme que la SSDS ne soit pas considérée négativement. Et M. Rub de demander ce qui serait donc notre souhait. Heinz rétorque que la SSDS n'est pas une société pour le sport canin.

Peter Rub propose alors qu'un membre SSDS pourrait devenir membre de la CTUS et enchaîne que soit formé au sein de la CTUS un « groupe chien agricole ». Il est alors constaté que ce groupe aurait une nouvelle fois aucune liberté de décision.

La CTUS a en projet un nouveau logiciel pour PC. Son prix Fr. 70.- par groupe régional et par année. Le programme actuel présente des bugs. Les livrets rouges renchérissent. (ANIS, SKN)

Urban rappelle que lors d'une séance en 2007, Louis Quadrone avait créé un groupe de travail Polydog. Comment cela avait été possible ?

Johann: Etant donné que M. Spielmann est considéré comme un perfectionniste, il ne serait plus non plus possible de prendre un départ avec plus d'un chien par classe. Voir prescription dans PO 88: départs autorisés seulement avec deux chiens, mais avec un seul chien par classe.

Le groupe de travail a beaucoup travaillé et, au dernier moment des promesses faites auparavant ont été annulées bien qu'avant la SSDS a pu bénéficier d'une certaine tolérance.

Ruedi von Niederhäusern dit qu'on entend souvent de ce qui ne va pas bien en ce qui concerne le sociétariat de la SCS. Quels sont les motifs qui sont en faveur d'un sociétariat auprès de la SCS ?

Heinz: la responsabilité civile

Ruedi v. N.: appui politique, rassemblement de beaucoup de propriétaires de chiens, „protection“.

Heinz: En ce qui concerne le bétail de rapport, nous ne bénéficions pas de soutien de la part de la SCS

Ruedi v. N.: s'interroge s'il y avait un danger que la SCS crée sa propre société de chien de troupeau pour moutons?

Heinz aimerait que la SSDS reste une "unité" et estime qu'il y a peu de chance que la SCS aura une société de chiens de troupeau.

Sandra von Erlach dit que la FCI ne pourra pas nous tendre un piège pour que nous ne puissions plus effectuer des parcours. Nous continuons d'avoir des membres avec des chiens enregistrés SCS-FCI au sein de notre société.

Urban: Il n'y a pas que du négatif. L'avantage d'un sociétariat auprès de la SCS sont les contrôles externes. Il pourrait y avoir des divergences au sein d'une société lors de contrôles internes.

Katharina Bitterli: où est-ce que la SSDS pourrait s'affilier ailleurs qu'à la SCS; par ex. à une association d'éleveurs de moutons ?

Johann demande si Heinz peut donner un aperçu des discussions qu'il a eu avec l'ISDS. Heinz répond alors que c'était Arnold Elser qui a eu un entretien avec la président de la ISDS, société qui est intéressée par notre affaire et aimeraient bien nous accueillir et nous soutenir pour effectuer les formalités, ce qui coûterait 15 Euros à partir de 500 membres.

Arnold Elser : Lors des discussions avec Jim Easton, ce dernier n'aimerait pas entrer en guerre avec la SCS. Si nous pouvons dûment motiver ce changement, il ne devrait pas y avoir de problèmes.

Ruedi von Niederhäusern : Attention ! En démissionnant de la SCS ne veut pas dire adhérer à l'ISDS.

Regula Hörler intervient en précisant qu'en cas d'une participation à un championnat d'Europe (Continental), c'est la SSDS qui est actuellement le pays organisateur qui a le droit d'y participer.

Ruedi Rot avait déjà il y a 20 ans des entretiens avec le président de la CTUS. A la question quels avantages nous procurait un sociétariat auprès de la SCS, on avait pour réponse : contrariétés et ennuis ; seul avantage : il est possible d'exposer un chien d'une certaine classe de travail. Ruedi ne croit pas que la SCS nous aidera. Les propriétaires de chiens de Finlande sont heureux car ils sont « totalement libres ». Pourquoi ne pas démissionner et rester libres ? Ruedi estime que nous ne perdons rien si nous démissions de la SCS pour être libres.

Andy Schiess : s'il y a un débat concernant la démission, cela ne veut pas dire d'entrer dans une autre société et voit venir des problèmes avec la « protection des animaux » au cas où nous choisissons la liberté. Pourquoi ne pas se mettre avec les « Agriculteurs » ?

Johan voulait simplement poser la question et ne pas faire voler en éclats la société mais marcher ensemble. Est-ce qu'une majorité de deux tiers est nécessaire en cas d'un vote ?

Odette Lieber : de tout ce que vous avez dit il y a du pour et du contre. Il y a 25 ans, nous ne connaissions pas la ISDS ni encore ce qui était un Pedigree. Le but fixé était de faire connaître les meilleurs chiens et en faire l'élevage. Il existe des BC avec

certificats FCI, ISDS et même « sans papiers » qui travaillent sur moutons. Le championnat du monde est organisé par la ISDS. Il faut alors penser à l'avenir - que faut-il si la SSDS veut s'affilier à l'ISDS ? Est-ce que vous le savez ?

Heinz : Agridea (ils ont également des chiens de protection dans leurs rangs) donne des directives, contrôle les engagements et donne de l'argent. Le remplaçant du vétérinaire cantonal dit que la SSDS convient à Agridea. Martin Venzin a clarifié et trouvé qu'il y avait trouvé un chemin pour s'y affilier.

Urban : nous avons déjà un pied dans Agridea avec la formation des bergers. Cela ne nous coûterait rien et ne poserait aucun problème d'être en même temps sous la houlette de l'ISDS.

Ruedi von Niederhäusern : Agridea est compétente pour transmettre du savoir à l'agriculture, donc une source d'information pour l'agriculture.

Andy : une affiliation à Agridea serait moins coûteuse, par contre lors d'une affiliation à l'ISDS, nous devons avoir notre propre livre des origines.

Sandra von Erlach : lors d'un entretien avec Urban et Jim Easton elle mentionne qu'il n'y aurait aucun empêchement à l'adhésion s'il n'y a pas de problèmes avec notre « Kennel-Club (Border Collie Club). L'élevage n'aurait rien à voir avec l'ISDS. Agridea serait une bonne solution, mais où ou qui serait l'organe de contrôle ? Lors d'un entretien avec Jim Easton, elle avait appris qu'il était « bouleversé » d'apprendre que maint juge ISDS n'étaient pas si « appréciés » par la SCS compte tenu qu'ils n'étaient pas « FCI ».

Ruedi Roth se demande qui est-ce qui contrôle chez ISDS ? Il me semble que nous pourrions assumer nous-mêmes les contrôles.

Ruedi von Niederhäusern : Nous devrions nous concentrer sur le but original de notre société, soit la formation des chiens pour l'agriculture.

Andy : Si nous devenons membre de l'ISDS, nous aurons l'obligation de tenir notre propre livre d'origine. Sandra n'est pas d'accord car chez nous l'élevage est séparé de la SSDS.

Johann aimerait revenir à la discussion concernant l'origine et pose la question : « Voulez-vous, oui ou non sortir de la SCS ? ».

Andy : au sujet de l'organe de contrôle, comment cela fonctionnerait cela à l'avenir ?

Nous ne pouvons pas nous faire présenter de manière désagréable devant l'ISDS car ils ont proposé d'organiser le championnat du monde de 2017 en Suisse.

Urban détient un document de Jim Easton, datant de 2008, dans lequel il est écrit qu'il est tout à fait possible que la SSDS s'affilie à l'ISDS. On devrait donc demander à l'ISDS si elle a encore cette lettre.

Arnold Elser : Une modification des statuts de la SSDS sera nécessaire afin de pouvoir démissionner de la SCS, ce qui nécessiterait un vote lors de la prochaine assemblée générale.

Hans Kalbermatter demande que l'on fasse une liste des possibilités qui se présenteront lors d'une démission de la SCS.

Regula dit qu'il faudra une proposition ordinaire dont le vote requiert la majorité absolue des membres présents.

Ruedi von Niederhäusern lit dans les statuts: La majorité des 2 tiers peut proposer des modifications des statuts.

Heinz pose la question des présidents des groupes régionaux s'ils préfèrent rester auprès de la SSDS ou s'ils souhaitent prendre un autre chemin ? Tous veulent rester à la SSDS.

Marion Zimmermann lance : Est-ce malin d'en décider maintenant car beaucoup ne savent pas ce qui va nous arriver. Ne faudrait-il pas former un groupe de travail pour présenter plusieurs voies ; refuser cette proposition et en formuler une nouvelle ?

Markus Scherrer dit si la SSDS reste unie, « ça va » !

Ruedi Roth dit qu'en premier, il faut savoir si les gens veulent démissionner ou non et qu'avant il n'y a pas d'intérêt de former un groupe de travail.

Dorothee Boogen : il est nécessaire de décider maintenant concernant la proposition de Markus étant donné que ce poste figure sur l'ordre du jour.

Hans Baumgartner fait remarquer que la proposition de Markus contient ce que demande Marion (voir 2^{ème} partie)

Vote sur la proposition de M. Scherrer

49 Oui

0 Non

1 abstention

La proposition de Markus Scherrer est acceptée

Des groupes sont formés qui s'occuperont des diverses voies actuellement possibles ; le document devra être prêt pour la prochaine assemblée générale.

Agridea : Martin Venzin aimerait encore disposer de deux personnes en plus, dont un valaisan. Hans Kalbermatter propose Walter Hildbrand compte tenu qu'il est déjà chez Agridea avec les chiens de protection. Ruedi von Niederhäusern, Andreas Schiess ; on demandera l'accord à M Hildbrand.

ISDS: Arnold Elser, Claudia Steiner, Sandra v. Erlach

Ruedi Roth, Jürg Haller pas encore enrôlés.

Statuts: Urban

Johann : Il y aura également lieu de créer un groupe pour l'élaboration des règlements.

Andy: Les années passées, les règlements ont fait l'objet de beaucoup de travaux.

Dani Brechbühl et Jürg Schumacher: Les règlements ont été adaptés conformément aux souhaits de certaines personnes. Les responsables ont fourni un énorme travail.

Règlements: Toni Marti, Johann Beeli, Jürg Schumacher, Arnold Elser

Andy: aimerait que dans le groupe ISDS il y ait encore un collaborateur « très critique », par ex. Joseph Rais.

La composition des diverses commissions peuvent encore fait l'objet d'ajustements.

Ruedi Roth souhaite que le tout soit un peu plus du type « agricole », c'est-à-dire pas trop compliqué et contenant beaucoup moins d'abréviations (sigles).

2) Acceptation des nouveaux règlements pour les HGH, élaborés par le groupe de travail

Heinz: Le vote que nous voulions accepter ou non n'a pas beaucoup d'intérêt. Peut-on voter sur le fait si nous devons construire là-dessus ?

Johann: Avons-nous encore besoin d'un test d'aptitude, d'une classe 1 ? Si oui, il faut en être fana. L'assemblée en décidera.

Hans Baumgartner: Des propositions d'Urs ont été carrément „rejetés“ étant donné que nous voulons conserver le système actuel. Il n'est donc pas nécessaire d'en « rediscuter ».

Andy : Nos concours sont très sportifs. Il serait bon de conserver les tests d'aptitude (EP)

Johann aimerait discuter sur ce problème s'il faut vraiment maintenir le parc de tri.

Heinz dit qu'il est possible de varier, soit tenir un mouton ou faire passer par le parc de tri. Auparavant en classe 2, nous avions tenir un mouton ou shedding. Y a-t-il quelqu'un qui a une idée pour remplacer le parc de tri ?

Hans utilise chez lui beaucoup le parc de tri.

Katharina propose de remplacer le parc de tri par une « conduite le long d'un champ cultivé ».

Heinz décide d'en laisser le choix au groupe de travail.

Arnold : le règlement permet de nombreuses possibilités.

Dani Brechbühl estime qu'il n'y a pas de raison maintenant de discuter de tels détails car le sujet est trop vaste. Le règlement est publié sur Internet.

Andy : Aucune proposition écrite ne nous est parvenue pour modifications

Regula demande si la SSSDS désire son propre livret de travail afin de posséder un autocontrôle ?

Ruedi von Niederhäusern : L'autocontrôle par l'intermédiaire du réseau devrait être possible (Numéro du chip).

Heinz : Une limitation est nécessaire compte tenu du nombre restreint de moutons à disposition. Sa formulation est très difficile.

Johann : Call-Off est très difficile à réaliser compte tenu il y a beaucoup de détails à respecter.

Anita Brunner : Il y a une possibilité de limitation par exemple en fonction de la distance en km et selon l'arrivée des inscriptions.

Sandra dit que ce sujet nous fait déjà peur seulement en connaissant les possibilités de pouvoir prendre le départ à un avec des chiens en classe 3. Ce n'est pas la joie.

Claudia Steiner : Une prescription dit que chaque groupe régional organise un parcours de qualification pour les championnats d'Europe. Est-ce que cela est valable pour toutes les classes ?

Johann : on doit apprécier la création de toute nouveau groupe régional. Chaque groupe n'a pas seulement des droits, mais également des obligations, par ex. organiser des examens de travail.

Heinz : Les chiens venant de l'étranger, comment devront-ils être classifiés ?

Il s'installe une grande discussion. La CTUS avait « mandaté » la CT de la SSDS pour prendre une décision sur le mode comment classifier les chiens provenant de l'étranger. Aussitôt dit, aussitôt fait, mais la décision n'a pas plu à la CTUS.

Johann : Il doit être clairement établi lors de la séance des juges que la conduite accompagnée en classe 1, lors de la recherche, etc. est permise. Cette façon de faire est alors pénalisée en retirant au minimum la moitié des points.

Les modifications ou erreurs dans le règlement seront directement signalées ou corrigées par Arnold.

Andy se demande s'il était judicieux que les mêmes personnes qu'auparavant continuent à travailler sur le règlement ?

Les personnes ayant collaboré à la révision du règlement sont applaudies. C'était un travail énorme.

Dès quel moment, le nouveau règlement est-il applicable ?

Katharina : en ce qui concerne les rencontres amicales, tout reste comme avant jusqu' à l'assemblée générale ce que Hein confirme.

Ruedi von Niederhäusern : Démission de la SCS avec effet au 31.12.2011. Nous en avons donc décidé ainsi aujourd'hui.

Johann : de nouvelles réglementations, etc. seront décidées lors de l'assemblée générale (délais, etc.)

Urban : quels sont les délais pour les inscriptions, etc. pour les examens de travail ? Environ 2 semaines.

Johann renchérit : 4 semaines

Claudia affirme que chaque organisateur sera autorisé de faire comme il le désire.

Toni Marti ajoute que le délai pourra être court, mais l'organisateur devra savoir comment il pourra répondre à la demande.

Johann : pour les qualifications aux championnats du monde, la date devra être communiquée lors de l'assemblée générale.

Régula : Concernant le règlement qui a été retravaillé par le groupe de travail du titre « ouverture à d'autres races ». Elle aimerait attirer l'attention des gens qu'on lui dise ce qui est souhaité.

Réponse de l'assemblée : Tout le monde peut prendre le départ, sans limitation.

Marco Rella et Alain Kühni s'affairent autour d'un programme pour PC convenant aux examens de travail et rapports, etc. de la SSDS.

6. Divers - Informations

WM 2017

Ruedi von Niederhäusern et Jürg Schumacher établissent un projet et le soumettent à la SSDS.

EM 2012: Brace, jeunes maîtres-chiens (Young Handler), Interrace

Lors du championnat d'Europe aux Pays-Bas il y aura des examens pour Brace, jeunes maîtres-chiens et Interraces. Les intéressés sont priés de s'annoncer chez Andy Schiess.

Le cours pour les jeunes maîtres-chiens qui a eu lieu en été, était très bon. D'autres groupes régionaux devraient aussi envisager d'organiser quelque chose de semblable.

SWISS Open

Les Bernois organisent de nouveau quelque chose dans ce domaine. Heinz trouve dommage que si peu de Suisses puissent en prendre le départ et prie de chercher encore une fois dans les archives.

Ruedi von Niederhäusern rappelle que les terrains seront très difficiles à maîtriser.

Trial des Alpes

Ruedi von Niederhäusern rappelle qu'au championnat d'Europe il avait été discuté sur la réactivation de cette idée. Luca Fini a fourni un projet de règlement à ce sujet.

Ruedi reçoit de la SSDS la mission de s'en occuper.

Mécénat (Sponsoring) Biomill, ProPlan, IsoDog, Skinners

Acuellement nous n'avons aucun contrat

Le 12 octobre, Heinz était en réunion avec BIOMILL pour communiquer. Est-ce que nous subissons effectivement des chutes ou d'absences de revenus pour différentes raisons pendant cette année ?

IsoDog: 30 % de rabais sur le prix « magasin » pour les membres de la SSDS. Pour la vente(achat) de 40 tonnes d'aliments aux membres SSDS, un rabais de 10 % est consenti, ce qui correspond à peu près aux conditions de l'ancien contrat avec Biomill.

ProPlan: 38 % de rabais sur le prix magasin. Rabais de quantité dès 350 kg, 16 % coulent dans la caisse de la SSDS. En atteignant un total de 40 tonnes d'aliments par année, nous recevrons Fr. 16'200.-.

Urban avait déjà présenté une telle proposition. Au sein de la société, la répartition de cette manne financière ne tient pas compte de certains facteurs. Il y a ceux qui commandent (consomment) beaucoup et d'autres moins ou pas du tout. Il faudrait alors proposer une cotisation annuelle de Fr. 150.- (augmentation de Fr. 50.-) pour que la SSDS reçoive de l'argent indépendamment des mécènes.

Ruedi von Niederhäusern estime qu'il faudrait accepter un mécène lorsque quelqu'un serait disponible à nous soutenir.

Johann : le mécénat est une affaire entre partenaires. Il n'est pas correct de les exploiter simplement. Par conséquent, chaque membre devrait alors acheter des produits.

Johann aimerait que la proposition d'Urban concernant l'augmentation de la cotisation annuelle de Fr. 50.- soit mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Heinz : Les aliments provenant d'Angleterre de marque Skinners, de Peter Wirz, pourraient donner lieu à des contributions de mécène au montant de Fr. 5.- par sac de 15 kg, versé dans la caisse de la SSDS. Nous recevrons également encore une offre de mécénat principal.

Johann : il n'est pas autorisé qu'un contrat soit cassé.

Proposition : Faire une enquête pour savoir qui serait d'accord de payer les Fr. 50.- supplémentaires.

Regula a une idée au cas où un examen de travail est suffisamment « important », aucune contribution ne serait versée par la SSDS.

Regula: Idee: wenn AP gross genug ist: kein Beitrag von SSDS.

Benoît Gertsch: Les organisateurs d'examens de travail devraient être tenus de remettre les bénéfices à la SSDS.

Andy veut savoir comment il faut procéder avec le mécénat. On devrait examiner les aliments et ensuite faire une enquête auprès des membres pour connaître le mécène qui serait le plus favorable au point de vue « ristournes ».

Heinz discutera avec Biomill et fera alors une enquête parmi les membres sur l'aliment qui est utilisé pour nourrir les animaux.

Assurances

Dès le 1^{er} novembre 2011, les transports de moutons ne sont plus couverts par une assurance.

Les dégâts élémentaires causés à des bâtiments loués sont couverts par une assurance jusqu'à concurrence de Fr. 10'000.-. L'assureur en « Responsabilité civile » devra maintenant payer pour certains dégâts.

Heinz demande des offres auprès d'autres compagnies d'assurance étant donné que la compagnie actuelle (La Nationale) a refusé de payer dans quelques cas.

Johann : Lorsqu'un chien chasse sur la route et crée un accident grave, un tel sinistre devrait être absolument couvert.

Heinz : Le prix en est exorbitant compte tenu que nous avons dix groupes régionaux.

Urban : Ce calcul a été établi ainsi car c'est sur 10 places que nous faisons de la formation et qu'ainsi, ce risque est multiplié par 10.

Information : Farmtrial Gossliwil

Urban demande qu'il soit organisé de manière semblable à celui d'un concours Interraces

Heinz lève la séance à 18 h 40.

Heitenried, le 5 octobre 2011

La secrétaire : Franziska Schwaller